



## AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE

Siège Social : 79 Rue Labourdonnais 97400 ST DENIS  
Adresse administrative : 37 Bd St-François 97400 ST DENIS  
Site internet : www.aroc.re  
E-Mail : aroc974@gmail.com

### DANSE CHINOISE

#### Fiche d'inscription 2025-2026

Photo

NOM de l'élève : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
Date de naissance : .....  
Ecole fréquentée : ..... Classe : .....  
N° de téléphone Fixe : ..... Mobile : .....  
Adresse e-mail \* : .....

\*Cette adresse sera à consulter régulièrement

#### Coordonnées des parents

##### **Père**

NOM Prénom : .....  
Profession : .....  
GSM : .....  
Autre n° de téléphone : .....

##### **Mère**

NOM Prénom : .....  
Profession : .....  
GSM : .....  
Autre n° de téléphone : .....

#### Tarifs

- ✓ Forfait annuel : 350€ (intégralité de la somme à verser lors de l'inscription avec possibilité de paiements en 3 fois)
- ✓ Adhésion à l'AROC : Familiale 45€

**Nous vous remercions de faire 2 paiements distincts : l'un pour l'adhésion et l'autre pour le forfait annuel.**

Par ma signature, je certifie avoir pris connaissance de la fiche annexe et les accepte sans réserve.

Fait à ..... Le .....

Signature



## FICHE ANNEXE

### Modalités d'inscription (section Danse chinoise) et règlement intérieur

---

#### Horaires

Les cours ont lieu le samedi après-midi.

Lieu (sauf modification selon calendrier) AROC 79, rue Labourdonnais St-Denis ou autre lieu qui sera précisé pour les répétitions

#### Pièces à fournir

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Photo d'identité
- Certificat médical

#### Paiements

##### 1. Adhésion

Le paiement de l'adhésion est obligatoire à l'inscription et à chaque réinscription.

Il couvre les frais d'assurance pour l'ensemble des activités organisées dans le cadre de l'AROC (chinois, danse, randonnées...)

##### 2. Montant forfaitaire annuelle de 350 €

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription par chèque à libeller à l'ordre de l'AROC ou espèces, **avec possibilité de payer en 3 fois (encaissement des chèques la 1<sup>ère</sup> semaine du mois, sur 3 mois successifs).**

**Toute année commencée est intégralement due, sauf cas de force majeure.**

#### Discipline

Tout élève se fait un devoir et une politesse d'être présent à l'heure exacte du démarrage du cours.

Le téléphone portable est interdit.

Durant tous les cours, le silence est de rigueur dans la salle de danse. Par respect des élèves et du professeur, il est demandé de respecter ce silence.

Il est interdit de déranger les élèves et le professeur en cours de classe. De même, les élèves attendant pour le cours suivant devront s'abstenir d'intervenir ou de bavarder au risque de perturber le bon déroulement de la séance.

Il est recommandé aux parents de ne pas assister au cours et de ne pas s'immiscer dans la gestion et chorégraphie des danses.

#### Assiduité

L'assiduité des élèves conditionne la qualité et la continuité de l'enseignement dispensé. Aussi une présence régulière aux cours et la participation aux stages mises en place durant les vacances, sont vivement recommandées. En cas d'absence, pour motif valable, nous vous remercions de prévenir l'enseignant ou le responsable de groupe.

Il ne sera pas gardé au sein de la troupe les élèves ayant démontré leur désir de ne pas suivre régulièrement les cours.



## AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE

Siège Social : 79 Rue Labourdonnais 97400 ST DENIS  
Adresse administrative : 37 Bd St-François 97400 ST DENIS  
Site internet : [www.aroc.re](http://www.aroc.re)  
E-Mail : [aroc974@gmail.com](mailto:aroc974@gmail.com)

### **Tenue vestimentaire**

#### **Filles :**

Pantalon ou collant de danse noir et tee-shirt ou justaucorps  
Chaussures : ballerines de danse classique  
Les cheveux seront impérativement attachés.

#### **Garçons :**

Pantalon ou collant de danse et tee-shirt  
Chaussures : ballerines de danse classique ou chaussures de gymnastique

### **Droit à l'image**

L'AROC est autorisée, sauf décision contraire des parents, à photographier, filmer, enregistrer, interviewer, l'élève inscrit, puis à reproduire, à diffuser, à exploiter en partie ou en totalité, à stocker ces photographies, films, enregistrements, interviews sur les différents supports possibles (interne, collectivité, presse, scolaire, ...) afin de promouvoir les diverses prestations de l'Association A.R.O.C.  
Cette prestation et déclaration ne pourront donner lieu à aucune rémunération.

### **Règles générales sur la protection des données**

Les données personnelles collectées vous concernant sont destinées uniquement à l'AROC pour gérer votre adhésion, les cours que vous suivez et votre participation à la vie de l'association. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Règlement général sur la protection des données et de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à l'AROC - 37 Boulevard Saint-François 97400 Saint-Denis ou par l'intermédiaire du formulaire de contact du site de l'AROC ([www.aroc.re](http://www.aroc.re))